Combien de temps travaillerons-nous ?
Trois modèles et trois réponses

Philippe Trainar
Cercle des économistes

Le livre III du capital de Karl Marx se conclut sur la célèbre phrase selon laquelle « la réduction des heures ouvrées est la condition fondamentale de la libération du prolétariat ». Jorge Luis Borges nous a sensibilisés, dans sa nouvelle *L'Immortel*, sur l'ennui qui pourrait envahir ces hommes nouveaux dont la vie serait allongée et qui n'aurait rien à faire. Mais, la remise en cause de l'idéal exprimé par Karl Marx dans sa conclusion du Livre III du Capital est aussi venue des évolutions économiques récentes. Cette conclusion ne fait plus aujourd'hui unanimité. D'une part, le progrès technique, loin de laisser l'humanité se satisfaire de pouvoir réaliser les mêmes tâches qu'autrefois en moins de temps, a constamment suggéré à celle-ci de nouveaux besoins et de nouvelles tâches qui sont venues s'ajouter aux anciennes. Les deux réductions de la durée légale du travail intervenues en France n'ont fait que donner plus d'acuité à la question du partage des gains de productivité entre temps libre, investissement dans la formation et gains de pouvoir d'achat, des actifs et des pensionnés. D'autre part, le financement des nouveaux droits sociaux créés par l'État providence exigent plus de prélèvement sur le travail, notamment de ceux qui travaillent le plus, sauf à accepter une explosion de la dette publique et sociale. La quantité de travail est devenue un marqueur de la hiérarchie sociale, inversé par rapport à ce qu'il était au siècle précédent. Allongement de la durée hebdomadaire du travail, allongement de la durée de cotisation pour partir à la retraite, travail le dimanche etc. sont désormais au cœur des débats de société. Le travail et plus de travail serait-il le destin de XXIe siècle ?

Précisons tout d'abord que la simplicité apparente de la notion de temps de travail, recouvre des réalités multiples qui incorporent des risques très différents. Le temps de travail renvoie non seulement à la durée quotidienne de travail, comme la journée de 8 heures, et à la durée hebdomadaire de travail, comme la semaine de 35 heures, mais aussi à la durée annuelle de travail, limitée par les jours non ouvrés et les congés payés, et à la durée de vie active, prise en étau entre la période de formation et la période de retraite. Ainsi, quand on parle de durée du travail, évoque-t-on tout à la fois la quantité de travail disponible chaque année pour produire le PIB, le nombre d'heures passées au travail par rapport aux heures de loisir ou de travail domestique, la vie active entre la fin des études et le départ à la retraite, une fois déduites les périodes de formation professionnelle. C'est donc d'une réalité sociale et économique extrêmement complexe à laquelle l'on. Mais, avant de se poser la question de savoir combien de temps nous travaillerons à l'avenir, il faut se demander pourquoi se poser cette question. Pourquoi ne se contenterait-on pas de reproduire ce que l'on fait

aujourd'hui ? Certains facteurs imposent-ils une révision des équilibres dessinés au cours du temps ? De fait, plusieurs facteurs légitiment ce questionnement.

1. Pourquoi la question du temps de travail se pose-t-elle aujourd'hui avec tant d'acuité ?

En France, le ralentissement de la progression du PIB par tête et la faiblesse des gains de pouvoir d'achat des salariés, comparés au passé ont conduit tout naturellement à pointer la responsabilité de la réduction de la durée du travail. Blundell et Laroque ont ainsi montré la situation atypique de la France où la quantité moyenne de travail fournie par les personnes âgées de 16 à 74 ans a connu une forte réduction entre 1968 et la première moitié des années 90 qui n'a jamais été corrigée par la suite quand cette quantité de travail a beaucoup moins chuté au Royaume-Uni et a même augmenté aux États-Unis (cf. graphique ci-dessous)[1]. Naturellement, la première explication qui vient à l'esprit pour expliquer le décrochage du PIB et des salaires français par rapport à ceux de leurs partenaires anglo-saxons est celle de l'insuffisante quantité de travail fournie par la France, cette insuffisance pouvant s'explique par le cumul du temps de travail quotidien ou hebdomadaire, des jours chômés et les congés payés, des dispositifs de départ anticipé en retraite, de l'âge légal de départ à la retraite et de la durée de cotisation.

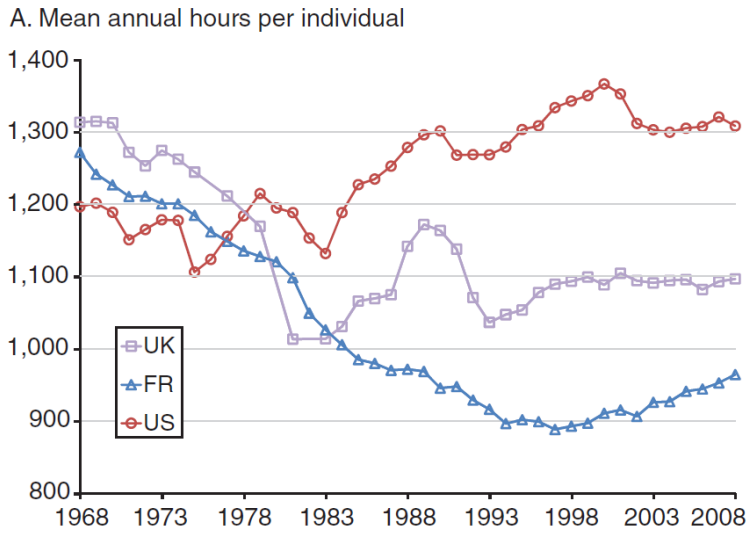

Source : Richard Blundell, Antoine Bozio, and Guy Laroque (2011)

Le deuxième facteur qui légitime le questionnement du temps de travail concerne le vieillissement. Du fait du vieillissement, le taux de dépendance dans l'économie, c'est-à-dire le ratio des personnes qui ne sont pas en âge de travailler soit parce qu'elles sont jeunes et poursuivent des études soit parce qu'elles sont âgées et à la retraite, devrait maintenant augmenter rapidement. À titre indicatif, le ratio des personnes âgées de moins de vingt ans et des personnes âgées de 65 ans et plus est en train de croître très rapidement et devrait, pour ce qui concerne la France, dépasser dans une quinzaine d'année le point haut qu'il avait atteint lors du baby-boom selon les projections de l'OCDE. La situation démographique de la France est, à cet égard, moins favorable que celle du Royaume-Uni ou des États-Unis (cf.

[1] Cf. Richard Blundell, Antoine Bozio, and Guy Laroque (2011): "Labor Supply and the Extensive Margin", *American Economic Review: Papers & Proceedings 2011, 101:3, 482–486*

graphique ci-dessous). Ajoutons que ces prévisions de l'OCDE ont toutes chances d'être dépassées car, comme l'a montré James Vaupel, les tables démographiques utilisées par la puissance publique et, plus largement, par les assureurs ont systématiquement sous-estimé, depuis la guerre, l'allongement de la durée de vie, notamment aux âges élevés.

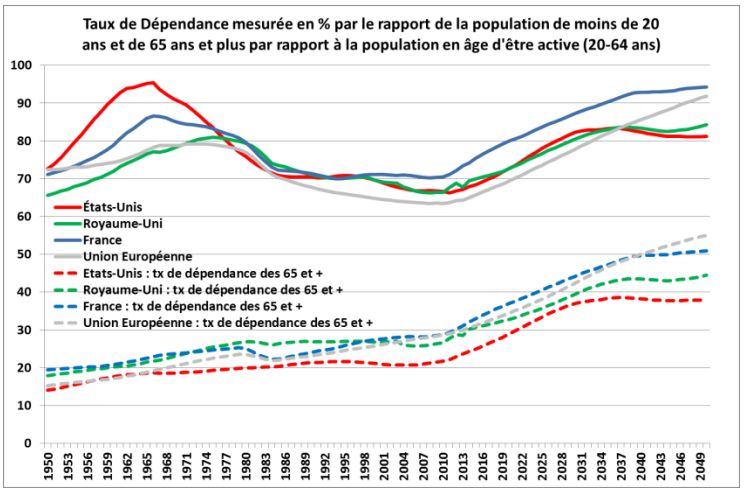

Source : OCDE

En quoi cela concerne-t-il le temps de travail ? Cela le concerne directement car si l'on veut maintenir, au cours de la prochaine décennie, le pouvoir d'achat des actifs et des inactifs au niveau qui est le leur aujourd'hui, sans gain de pouvoir d'achat aucun, il faudrait en France comme au Royaume-Uni et aux États-Unis assurer un minimum de gains de productivité horaire du travail de l'ordre de 0,3% par an (cf. tableau ci-dessous). Sachant que ces gains n'ont été que de 0,7% par an en France, 0,5% au Royaume-Uni et 1,2% aux États-Unis au cours de la décennie passée et que de nombreux experts pointent le risque d'une stagnation séculaire aux États-Unis et en Europe, il n'est pas sûr que nos économies réussiront à assurer ce minimum de 0,3% dans les années à venir. Il faut aussi compter avec les impératifs liés au changement climatique qui sont susceptibles d'absorber une fraction non négligeable de ces gains de productivité, si ce n'est plus. Cela veut dire que les gains de pouvoir d'achat ont de fortes chances d'être très faibles, sinon négatifs, si la population n'accepte pas de travailler plus et/ou de travailler plus productivement.

Taux dépendance <20 et 65 &+ / 20-64 ans (en %)	2015	2025	Delta	PIB par heure travaillée (moyenne 2004-2014)	Gains de productivité sur le travail nécessaires pour maintenir le pouvoir d'achat des actifs et inactifs inchangés (pouvoir d'achat des inactifs = 50% de ceux des actifs)
États-Unis	68,5	78,0	9,5	1,21	0,35
Royaume-Uni	70,0	76,7	6,7	0,54	0,25
France	75,4	83,7	8,2	0,71	0,29
Union européenne	65,8	73,6	7,8	0,81	0,29

Source : OCDE et calculs auteur

2. Les sources de la divergence entre la France, le Royaume-Uni et les États-Unis

Lorsque l'on décompose le temps de travail en ses composantes renseignées statistiquement, on constate que les trois pays se différencient très clairement et que cette différentiation explique assez largement (au taux d'emploi près) la hiérarchie que l'on observe dans le premier graphique. Toutefois, cette différentiation ne date que du début des années 80 et de l'arrivée au pouvoir de la gauche qui va réduire l'âge de la retraite à 60 ans, ramener la durée du travail à 39 heures, puis à 35 heures quinze ans après. À partir de là, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis se sont écartés l'un de l'autre.

La durée du travail hebdomadaire, va diminuer constamment en France et au Royaume-Uni, à un rythme toutefois plus rapide en France qu'au Royaume-Uni, avec une brutale accélération à la fin des années 90 – début des années 2000 en raison de la décision de la majorité de gauche de réduire la durée légale du travail à 35 heures. Après 2002, avec le retour de la droite au pouvoir, on assiste à une correction à la hausse de la durée hebdomadaire en France qui ne permet toutefois pas de revenir à la situation qui prévalait avant la réduction de la durée légale du travail à 35 heures. À la faveur de la crise, la durée du travail hebdomadaire s'est à nouveau orientée à la baisse. Au final, la durée hebdomadaire du travail est similaire en France et au Royaume-Uni. À l'inverse, aux États-Unis, la durée hebdomadaire du travail a eu tendance à augmenter sur le long terme, et cette tendance va brutalement s'accélérer en fin de période.

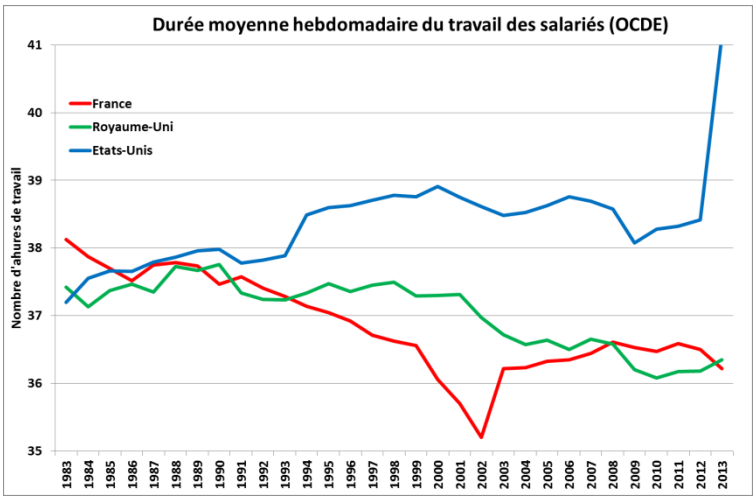

Source : OCDE

Lorsque l'on se tourne vers le nombre moyen d'heures ouvrées dans l'année, on trouve un écart de situation significatif entre la France et le Royaume-Uni, qui pointe naturellement (au taux d'emploi près) le rôle joué par les congés payés et les jours chômés, beaucoup plus nombreux en France qu'au Royaume-Uni, notamment suite à l'instauration d'une cinquième semaine par la même ordonnance de janvier 1982 qui a abaissé la durée hebdomadaire du travail. Les États-Unis, après la baisse des années 70, ont connu une situation assez stable sur le long terme, avec une alternance de phases de hausse et de baisse, parallèles à celles

de la durée hebdomadaire du travail et largement déterminées par la situation conjoncturelle.

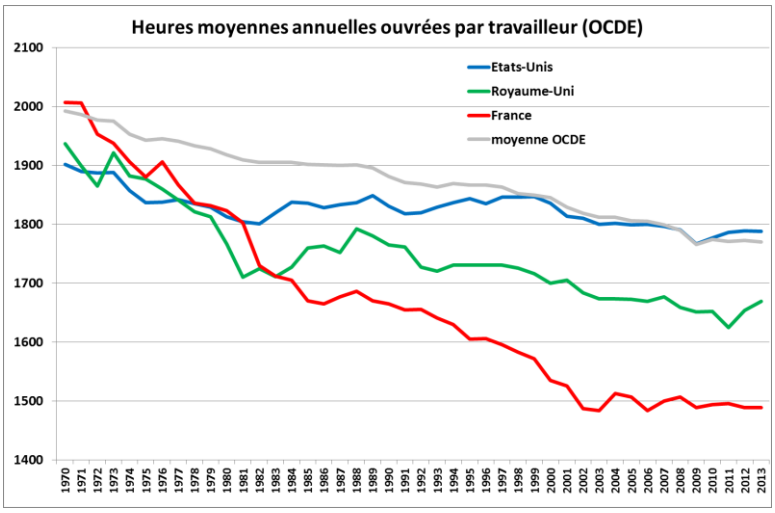

Source : OCDE

Toutefois, ces tendances générales recouvrent des évolutions catégorielles extrêmement différenciées sur le long terme, qui opposent notamment femmes et hommes, travailleurs qualifiés et travailleurs peu qualifiés, comme le fait ressortir le graphique ci-dessous[2] qui présente l'évolution du nombre de minutes par jour consacré au travail rémunéré depuis 1961 par grande catégorie d'économie (économies nordiques, économies de marché de type anglo-saxon, économies corporatistes comme la France ou l'Allemagne, économies du sud). Au final, la durée de travail des travailleurs qualifiés qui était sensiblement inférieure à la moyenne lui est maintenant significativement supérieure. La durée du travail des femmes a beaucoup moins diminué que celle des hommes, quand elle n'a pas augmenté, notamment chez les femmes qualifiées. Ces évolutions ont contribué au creusement des inégalités observées.

[2] Cf. Jonathan Gershuny et Kimberly Fisher (2014): "Post-industrious society: Why work time will not disappear for our grandchildren", *Sociology Working Papers*, 2014-3, Oxford University.

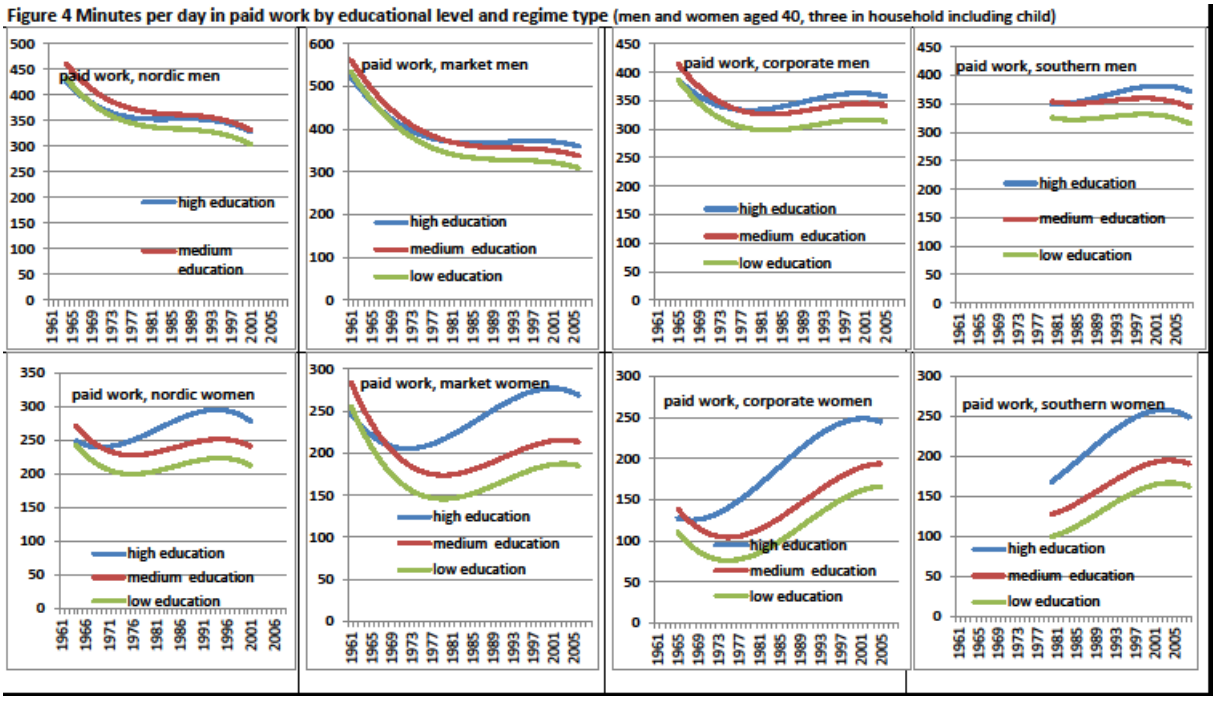

Source : Jonathan Gershuny et Kimberly Fisher (2014)

On ne dispose pas de données aussi complètes, fiables et anciennes pour la durée de vie active. Les chiffres disponibles ne délivrent donc pas de messages aussi clairs que pour la durée hebdomadaire ou annuelle du travail. Toutefois, les chiffres d'Eurostat pour les années 2000 à 2013 font ressortir un écart très significatif entre la France et le Royaume-Uni. Cet écart est assez largement le produit de l'héritage de l'abaissement de l'âge de la retraite, de 65 à 60 ans, intervenu en au début des années 80. Il a toutefois eu tendance à diminuer puisqu'il est passé de 5 ans en 2000 à 3 ans et demi en 2013, grâce aux différentes réformes des retraites qui ont été mises en œuvre en France depuis la réforme Balladur et qui devraient continuer à faire sentir leurs effets dans les années à venir. De ce fait, on peut s'attendre à un amenuisement de l'écart résiduel dans les années à venir.

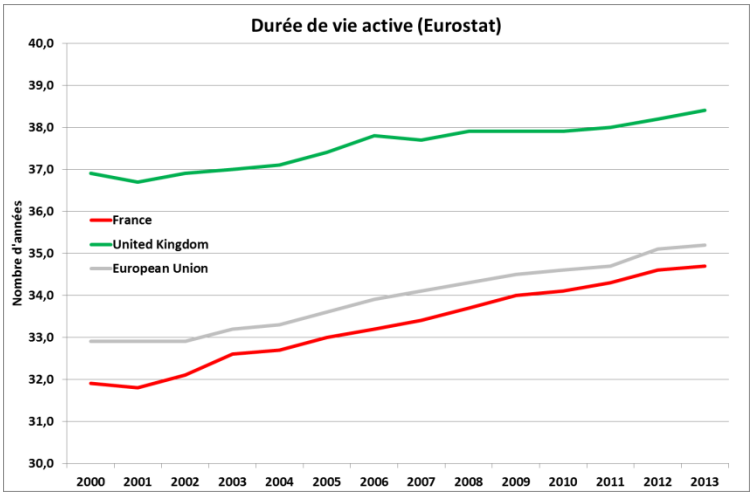

Source : Eurostat

3. Les souhaits des ménages face à ces évolutions

Face au défi démographique, qui concerne la France un peu plus que le Royaume-Uni ou les Etats-Unis, et face au déficit de travail, qui limite le pouvoir d'achat des actifs français et la capacité de la puissance publique à redistribuer, faut-il inverser le mouvement plus que séculaire de réduction des heures ouvrées ? Nous n'avons pas de réponse à proposer, tout au moins tant que les agents économiques assument leurs choix, notamment les conséquences que ceux-ci sont susceptibles d'avoir sur leur pouvoir d'achat. En revanche, nous proposons de regarder les souhaits affichés par les intéressés eux-mêmes dans les différents pays européens.

Quand on interroge les Européens, dans le cadre de l'European Social Survey de 2010, sur leurs désirs en matière de durée du travail hebdomadaire, on constate qu'en moyenne, dans aucun des pays interrogés, on ne veut travailler plus qu'on ne travaille aujourd'hui. Ainsi, si l'on se focalise sur 35 heures, on constate que la population travaillant plus de 35 heures est toujours supérieure à la population désirant travailler plus de 35 heures. Même si l'indicateur retenu ici est extrêmement frustre, il apparaît néanmoins que, pris individuellement, les européens en général et les français en particulier ne sont pas enclins à accroître spontanément leur durée de travail hebdomadaire.

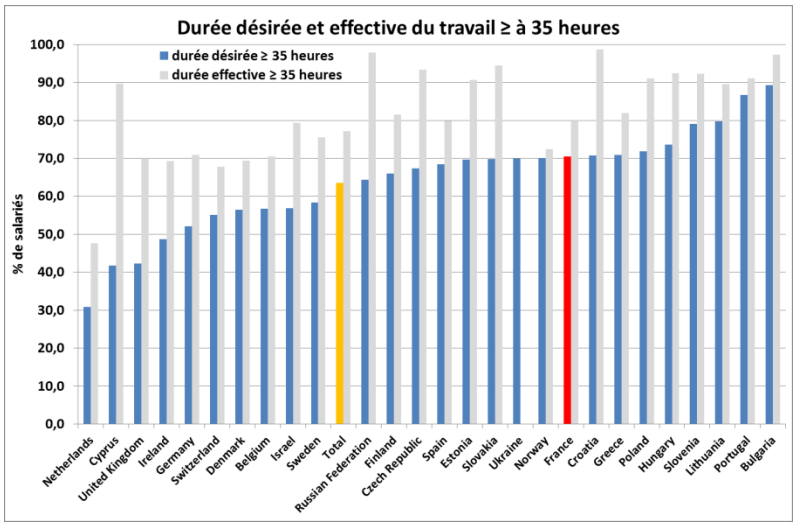

Source : European Social Survey 2010 et OCDE

Malheureusement, on ne dispose pas de sondage similaire pour les congés payés et les jours fériés. On peut toutefois inférer, au vu du gonflement rapide des comptes épargne-temps, où sont accumulés les dépassements par rapport à l'horaire légal en France, que les salariés sont, en moyenne, disposés à travailler plus longtemps durant l'année. Il n'est cependant pas sûr que cette acceptation vaille acquiescement à un accroissement de la quantité de travail fourni sur le plus long terme. Concernant, le départ à la retraite, les signaux envoyés par les salariés sont encore plus clairement ambigus, surtout quand on les observe dans une perspective internationale. D'une part, comme le montre le graphique ci-dessous tiré de

l'European Social Survey 2010, les Français sont très peu nombreux à accepter l'idée de partir à la retraite à 65 ans ou plus (17%), comparé à ce que répondent leurs collègues européens.

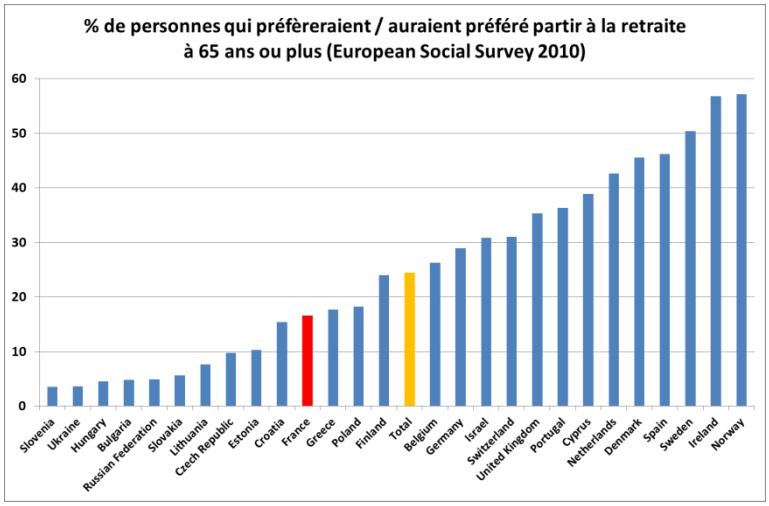

Source : European Social Survey 2010

En outre, les Français sont très nombreux à être opposés à travailler au-delà de 70 ans, comme le montre le graphique ci-dessous tiré à nouveau de l'European Social Survey 2006.

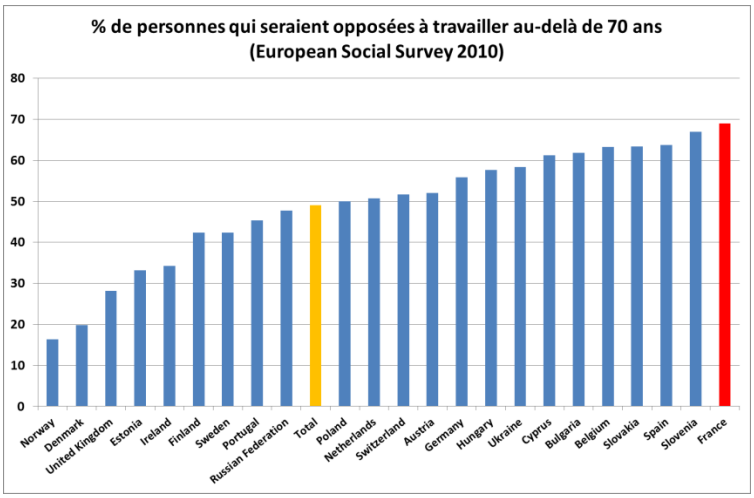

Source : European Social Survey 2010

En même temps, les retraités français sont assez nombreux à souhaiter continuer à travailler après la retraite (27%). On pourrait penser que ceci est contradictoire avec l'opposition à un départ sensiblement plus tardif à la retraite. En vérité, on peut se demander si les incertitudes qui pèsent depuis plus de vingt ans sur les conditions de départ à la retraite, dans la mesure où celles-ci sont revues à intervalle régulier sans que les agents soient capables d'en prévoir l'évolution, ne jouent pas un rôle dans les préférences exprimées par les français. Dans ce contexte de grande opacité sur les retraites futures, les agents sont fortement incités à prendre leur retraite aussi tôt que possible de façon à sécuriser celle-ci, sachant que le temps qui passe n'a guère de bonne nouvelle à leur apporter. Ceci expliquerait que les Français qui sont clairement dans le bas de la fourchette pour ce qui

concerne l'âge de départ à la retraite, soient en même temps dans la moyenne pour ce qui concerne le travail après le départ à la retraite. En ce sens, une bonne réforme, une fois pour toutes, s'appuyant sur des règles stables et connues à l'avance serait plus neutre par rapport aux préférences des agents concernant leur âge de départ à la retraite.

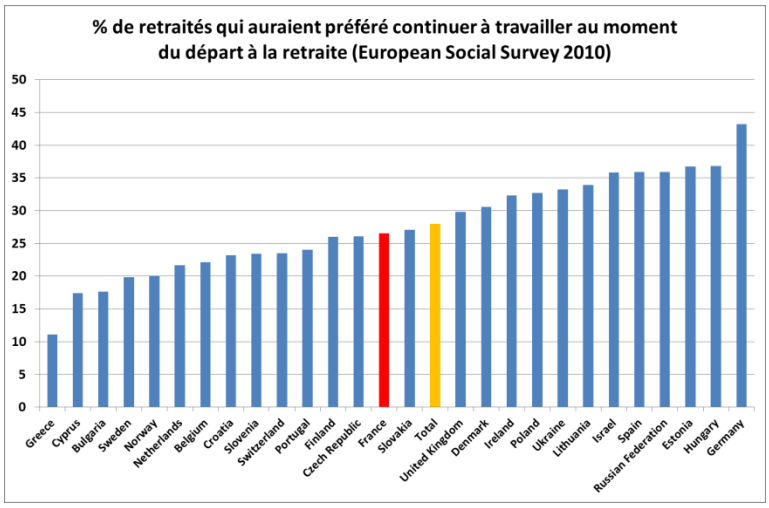

Source : European Social Survey 2010

En conclusion, il apparaît que les Européens, et les Français, ne semblent pas particulièrement enclins à travailler plus longtemps, en dépit de l'acuité des défis du vieillissement et de la faible progression du pouvoir d'achat auxquels ils sont confrontés, sans compter le risque de stagnation séculaire qui émeut depuis plusieurs mois les experts des deux côtés de l'Atlantique et les conséquences du changement climatique. Si cette conclusion devait être confirmée, il y a de fortes chances que les tensions sociales autour de la répartition des richesses entre actifs et inactifs, employés et assistés, qualifiés et non qualifiés, fortunés et moins fortunés s'accentuent dans les années à venir.